



**Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques**

Section d'Ille-et-Vilaine

DECLARATION LIMINAIRE CTL DU 12 JUIN 2014

Monsieur le Président,

Ce Comité Technique Local se tient deux semaines après le désaveu cinglant du pacte de responsabilité exprimé à l'occasion des élections européennes.

Pour la CGT Force Ouvrière, ce pacte est bien un pacte d'austérité. Le détail des 50 milliards le démontre bien, l'Etat réalise 18 milliards d'économie. Il programme notamment la prorogation pour 3 ans du gel du point d'indice dans la fonction publique, la fonte des effectifs qui compromet l'existence de missions de service public, 10 milliards d'économie pour l'assurance maladie et la diminution à hauteur de 11 milliards des dotations aux collectivités territoriales, qui risque de conduire à une augmentation des impôts locaux. Dans le même temps, le gouvernement va octroyer 30 milliards d'euros supplémentaires aux entreprises et 8 milliards de réduction fiscale.

À ce pacte dont FO demande le retrait, s'ajoute l'annonce d'une réforme territoriale pour le passage de 22 à 14 régions qui sera soumise au conseil des ministres le 18 juin, avec pour justification, encore une fois, la baisse des dépenses publiques. Ne nous voilons pas la face, cette réforme ne fera que déstructurer la République. Elle éloignera le citoyen du service public, et les fonctionnaires savent, d'ores et déjà, qu'ils en seront les victimes. De même, FO rappelle le rôle essentiel du Service Public, source permanente de cohésion sociale, mais aussi d'amortisseur social

Pour pallier les mauvaises conditions de travail dues à la baisse continue du budget de fonctionnement et aux suppressions d'emplois, la seule réponse de l'Administration est la "dématérialisation". Or, la campagne IR 2014 qui vient de se terminer a montré que l'orientation tout Internet a trouvé ses limites. Les accueils de nos services ont dû gérer des situations difficiles liées aux pénuries ou absences d'imprimés.

Les agents subissent la double peine : dégradation de leurs conditions de travail, mais aussi chute de leur pouvoir d'achat. FO a rappelé son opposition totale à la baisse des cotisations sociales sur les salaires des fonctionnaires programmée pour le 1er janvier 2015. Certes, cette mesure augmenterait les salaires nets. Mais elle aggraverait les difficultés de financement de la Sécurité Sociale, obligeant les assurés à cotiser à des mutuelles de plus en plus onéreuses, voire à recourir, quand ils le peuvent, à des assurances privées.

Le 15 mai, 22% des agents des Finances du département étaient en grève, montrant qu'ils ne se laisseront pas dicter aussi facilement cette politique d'austérité. Le baromètre social sujet à l'ordre du jour de ce CTL recense bien les préoccupations essentielles des agents, à savoir la rémunération pour 49% et les conditions de travail pour 35%.

Pour **F.O.-DGFIP**, une autre politique par la relance de la consommation est possible et nécessaire. Pour cela il faut augmenter les salaires et améliorer les carrières.

La loi de Finance 2014 est profondément inégalitaire : d'une part, elle fait financer de la pire façon qui soit, c'est-à-dire par la hausse de la fiscalité sur la consommation (TVA) et de la fiscalité dite environnementale et comportementale, la baisse des impôts accordée aux entreprises sans aucune conditionnalité sur l'emploi. D'autre part, elle accentue les efforts fiscaux demandés à la grande majorité des ménages (+ douze milliards) et allège l'imposition des entreprises de près de dix milliards, notamment au travers du Crédit d'impôt compétitivité Emploi (CICE).

A nouveau, Force Ouvrière revendique une vraie réforme établissant une justice fiscale. FO exige aussi que notre administration dans sa globalité dispose des moyens pour lutter contre la fraude fiscale qui est évaluée entre 60 et 80 milliards.

Cette mission de lutte contre la fraude, comme les autres missions, ne peut être assurée sans effectifs suffisants. Or, les projets de mouvements de mutation pour le 1er septembre font ressortir un déficit de (- 2370 C et -1362 B), trop de collègues n'ont pas obtenu la mutation qu'ils demandaient vers des postes qui restent vacants.

L'appel annoncé de 500 lauréats de la liste complémentaire de la catégorie C sera loin de combler ce déficit d'emplois. Au vu des projets de mouvement, une partie des 38 emplois B et C resteront à pourvoir à la TCA après les mouvements locaux. La Direction Générale donnera-t-elle une recette miracle (recouvrement offensif ou autre) permettant d'assurer le recouvrement d'amendes dans cette situation ?

En outre la multiplication des affectations à la disposition du Directeur : ALD sans résidence, constitue une précarisation de la situation des agents concernés.

Au 1^{er} septembre, 25% des promus par liste d'aptitude de C en B seront affectés loin de leur domicile. **F.O.-DGFIP** revendique la garantie d'affectation dans leur département d'origine pour les lauréats du concours interne spécial et des listes d'aptitude qui le souhaitent, et la mise en place de 2 véritables mouvements annuels de mutation.

F.O.-DGFIP exige aussi :

- ✓ **Arrêt immédiat des suppressions d'emplois !**
- ✓ **Recrutement immédiat des listes complémentaires C, B et A**
- ✓ **Arrêt et abandon de la démarche stratégique !**
- ✓ **Arrêt des réorganisations et des restructurations !**
- ✓ **Maintien de l'intégralité des missions exercées par la DGFIP !**
- ✓ **Maintien de l'ensemble du réseau de proximité, trésoreries, SIP, SIE, contrôle fiscal, dirigé par des directions départementales et régionales conservant toutes leurs missions ! augmentation immédiate de la valeur du point d'indice de 8%, pour rattrapage du pouvoir d'achat perdu depuis 2010 !**